



Pôle Alpin Risques Naturels



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Avec le soutien de



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FONDS NATIONAL
D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE**
Massif des Alpes

RISQUE ACCEPTABLE

JT GIRN - 30/06/2025

**AUTEURE:
LOUISE DELORME**

C2ROP



C2ROP

Chutes de Blocs
Risques **R**ocheux
Ouvrages de **P**rotection

C2ROP : UN PROJET NATIONAL FÉDÉRATEUR

- C2ROP1(2014-2022) & 2 (2022-2026)
- Chutes de blocs, Risques Rocheux et Ouvrages de Protection
- Un projet qui rassemble MOA, BE, entreprises, industriels & scientifiques

==> 36 PARTENAIRES, DONT 9 MAÎTRES D'OUVRAGE



L'ACTION RISQUE ACCEPTABLE

OBJECTIFS

S'accorder collectivement sur un cadre d'analyse du risque acceptable pour les infrastructures linéaires

- Définition du concept
- Typologie d'enjeux et de contextes
- Critères d'acceptabilité

12 PARTENAIRES

PILOTAGE



Pôle Alpin Risques Naturels



LE DÉPARTEMENT



GÉOLITHE



LE CADRE THÉORIQUE

BASE THÉORIQUE



SYNTHÈSE DE LA LITTÉRATURE

- Approches sociale/perception des risques
- Influence du cadre juridique
- développe un cadre normatif et technique



BENCHMARKIN
G
DES MÉTHODES



CONSTATS DES ACTEURS:

- Premiers entretiens
- Appréhension de la réalité des MOA/de leurs attentes



Cadre théorique

Méthodes existantes représentent un point de départ mais sont jugées inadaptées
Identification de différentes contraintes



BASE THÉORIQUE



NOTE SUR LA JURISPRUDENCE

- Synthétise les critères regardés par le juge lorsqu'il rend un verdict Observation de l'évolution de la prise en compte de ces différents critères



PRISE EN COMPTE DES VULNÉRABILITÉS

- Compile les différents types de vulnérabilités qui compose les enjeux auxquels le MOA fait face
- echerche d'indicateurs liés à ses critères et d'outils d'aide à la décision



BASE THÉORIQUE



1. UNE DÉFINITION PAR ET POUR LES MAÎTRES D'OUVRAGE

2. ELLE EST LE FRUIT DE COMPROMIS ET DE NÉGOCIATION ENTRE ACTEURS DONT LE POIDS N'EST PAS ÉQUIVALENT

3. APPROCHE SHS POUR AVOIR UNE VISION GLOBALE QUI SOIT OPÉRATIONNALISABLE ET PARTAGÉE AVANT DE RENTRER DANS LES DÉTAILS TECHNIQUES



NOTRE DÉMARCHE

LA DÉMARCHE EN COURS

PARTIR DES RÉALITÉS DE TERRAIN

En lien avec notre approche SHS base sur des cadres académiques en sciences politiques et ergonomie qui cherche à adopter une réflexion partant des problématiques quotidiennes des acteurs du risque gravitaire.

INTÉGRER UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS

Le groupe de travail dans lequel nous operons réuni des MOA privé et public ainsi que des BE et des services de l'Etat afin de prendre en comptes différentes perspectives et obtenir une definition du risque acceptable qui fasse consensus.

CO-CONSTRUIRE DU COMMUN

Il nous semble essential de se situer aujourd'hui dans une démarche collaborative avec le PARN dans son role historique d'interface.

MODÉLISER POUR PARTAGER

Nous avons decider de presenter risque acceptable sous forme d'espace limité par des contraintes afin de pouvoir se mettre autour de la table et échanger sur la base d'un modèle commun permettant de visualiser les enjeux

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE



Travail collaboratif des acteurs des risques naturels gravitaires pour construire un socle commun de discussion malgré des réalités différentes



Comment mettre en perspective les diverses contraintes auxquelles les MOA sont soumis afin d'avoir une vision globale qui permette l'aide à la prise de décision ?



Les crises présentes/futures et la nécessité de transitions vont amener à une réduction de l'espace d'acceptabilité et demander de réaliser de plus en plus d'arbitrages

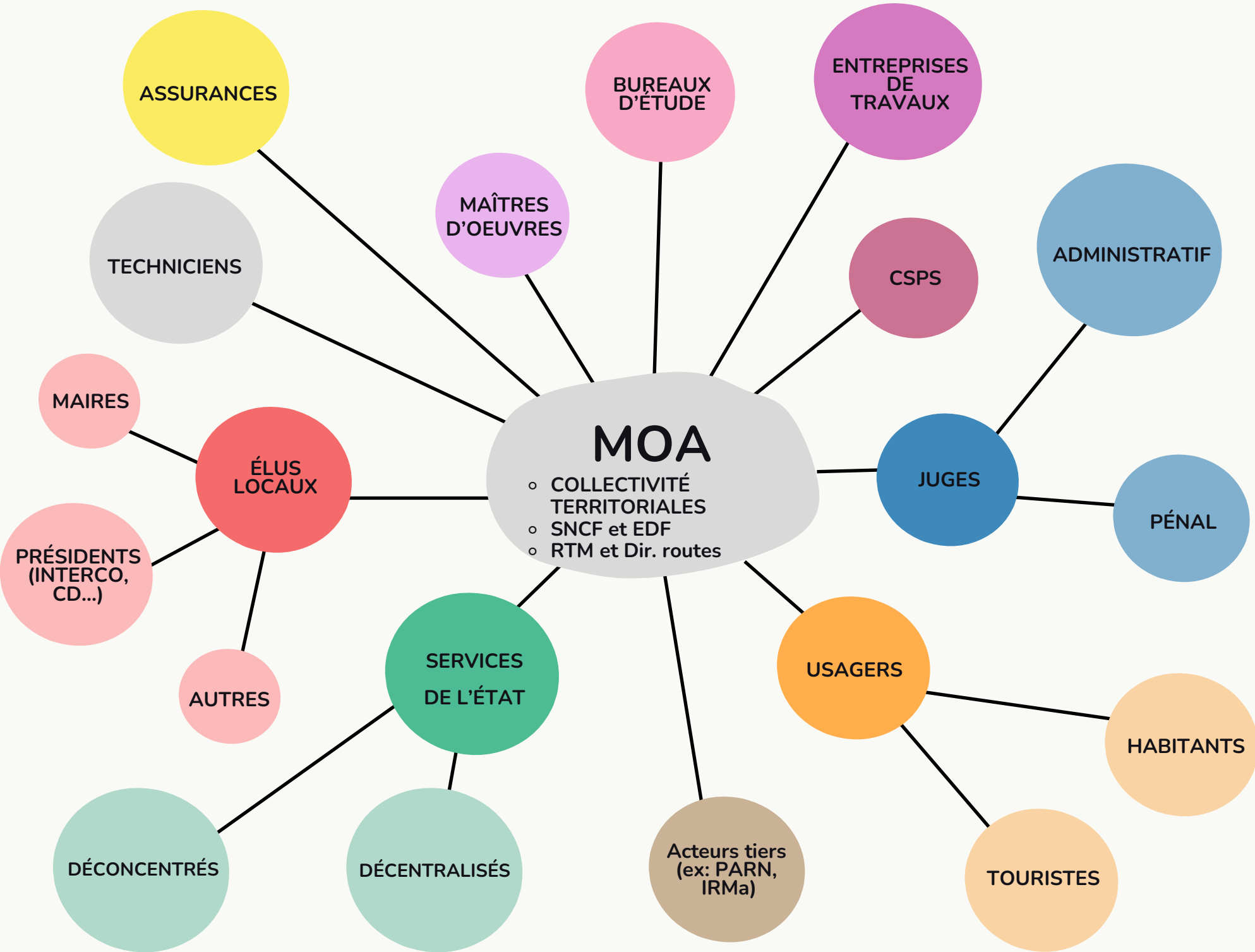


L'objectif n'est pas de prescrire des seuils normatifs du risque acceptable

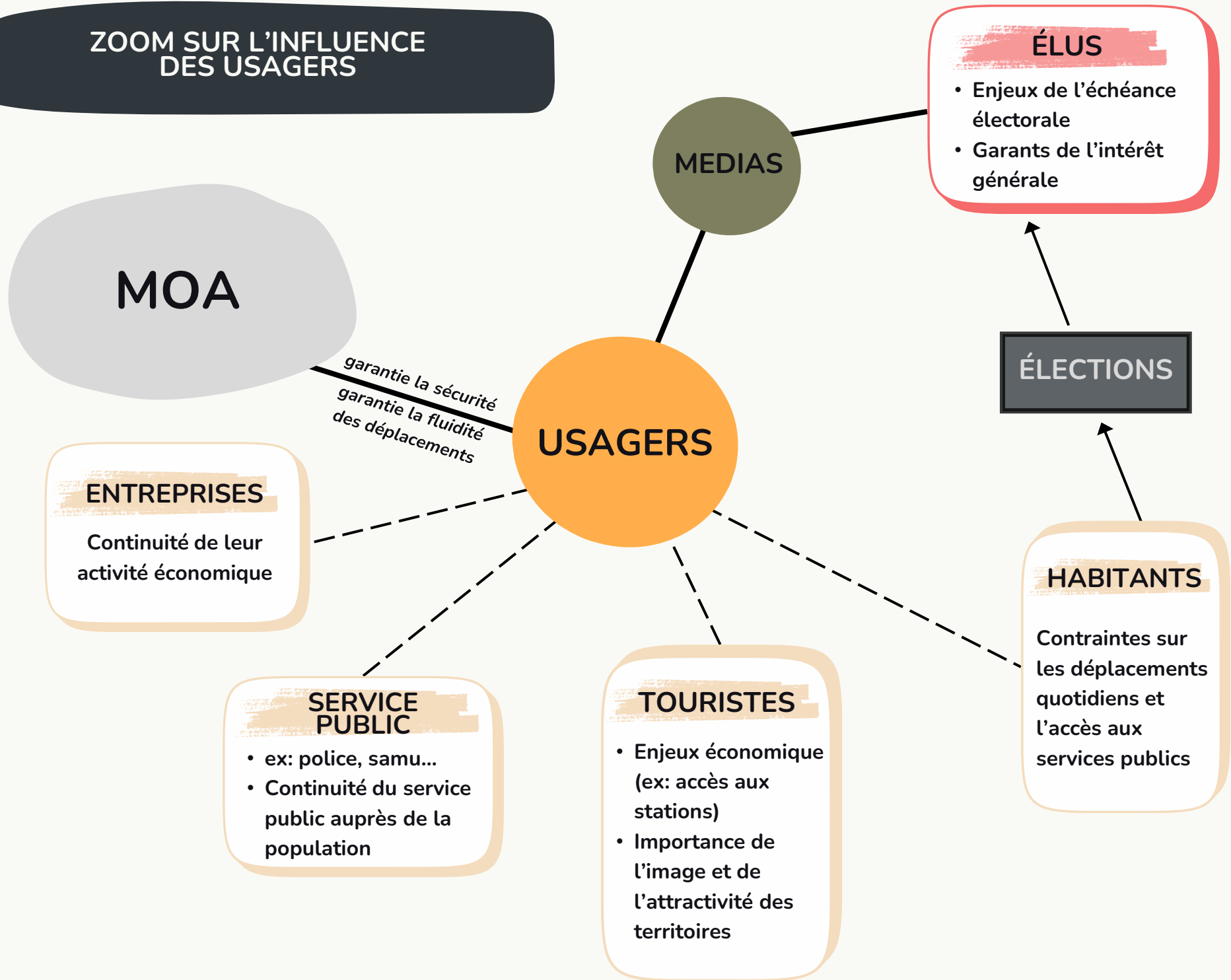
REPRÉSENTATION 1: CARTOGRAPHIE DES INTERACTIONS ENTRE LES ACTEURS DES RISQUES NATURELS GRAVITAIRES

AUTEURS:
ANTOINE GIRARD & LOUISE DELORME

COMITÉ DE PILOTAGE:
CARINE PEISSER, ANNE
LESCURIER & LUCAS MEIGNAN



ZOOM SUR L'INFLUENCE DES USAGERS



REPRÉSENTATION 2: CARTE MENTALE DES CONTRAINTES DES GESTIONNAIRES D'INFRASTRUCTURES SOUMIS AUX RISQUES GRAVITAIRES

**AUTEURS:
ANTOINE GIRARD & LOUISE DELORME**

**COMITÉ DE PILOTAGE:
CARINE PEISSER, ANNE
LESCURIER & LUCAS MEIGNAN**

**ALÉAS
GRAVITAIRES**
fréquence, volume, intensité

COMMUNICATION

ENVIRONNEMENT

SÉCURITÉ

FINANCIÈRE

SOCIO-ÉCONOMIQUE

PATRIMOINE

POLITIQUE

REGLEMENTAIRE

ASSURANCE

JURIDIQUE

ALÉAS GRAVITAIRES

fréquence, volume, intensité

COMMUNICATION

ENVIRONNEMENT

SÉCURITÉ

FINANCIÈRE

SOCIO-ÉCONOMIQUE

PATRIMOINE

POLITIQUE

REGLEMENTAIRE

ASSURANCE

JURIDIQUE

- Un contentieux peut-être pénal ou administratif selon les cas
- La responsabilité pénal repose sur les élus
- Potentiel contentieux en cas d'accident lié à la sécurité des usagers ou des travailleurs
- Potentiel contentieux avec des associations environnementalistes
- Importance d'analyser la jurisprudence

REPRÉSENTATION 3: MODÉLISATION DE L'ESPACE DES RISQUES NATURELS GRAVITAIRES ACCEPTABLE PAR UN MOA

**AUTEURS:
ANTOINE GIRARD & LOUISE DELORME**

**COMITÉ DE PILOTAGE:
CARINE PEISSER, ANNE
LESCURIER & LUCAS MEIGNAN**



1. Solutions du BE: Aléa résiduel, délai, difficulté de réalisation, coût, sobriété environnementale, durabilité, insertion paysagère, etc.



**1. Solutions
du BE**





1. Solutions du BE: Aléa résiduel, délai, difficulté de réalisation, coût, sobriété environnementale, durabilité, insertion paysagère, etc.



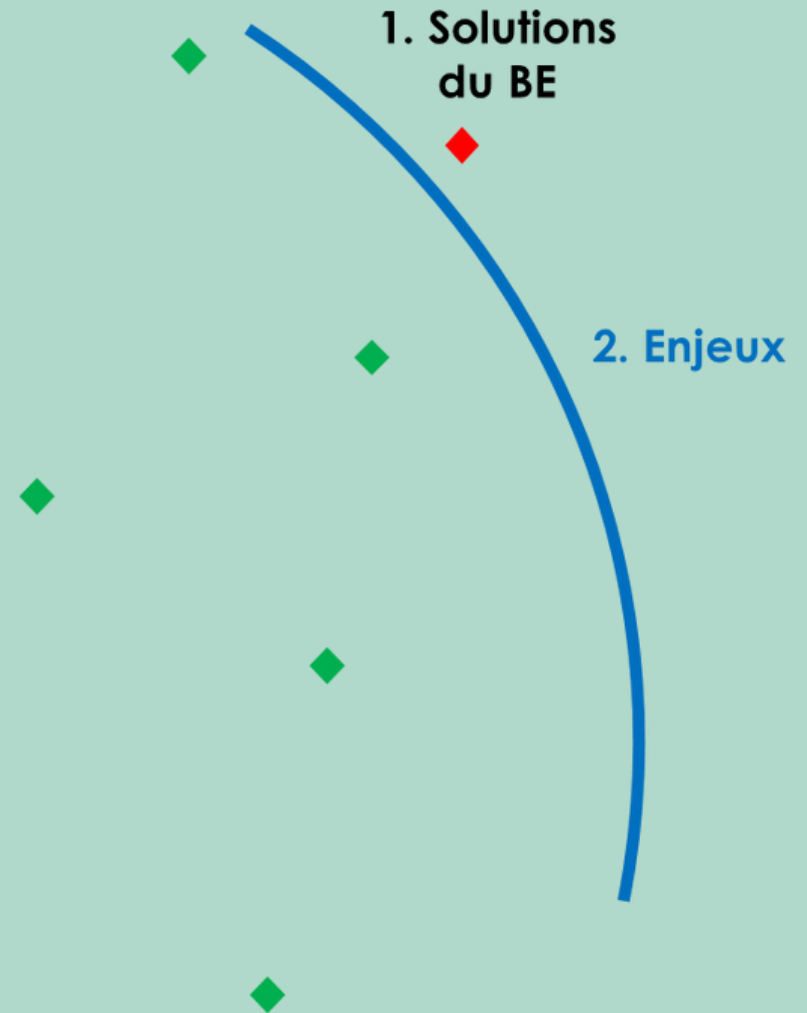
2. Enjeux: Personnes, biens, activités, patrimoine, environnement, etc. dont sécurité des travailleurs.



Solutions acceptables



Solutions non acceptables



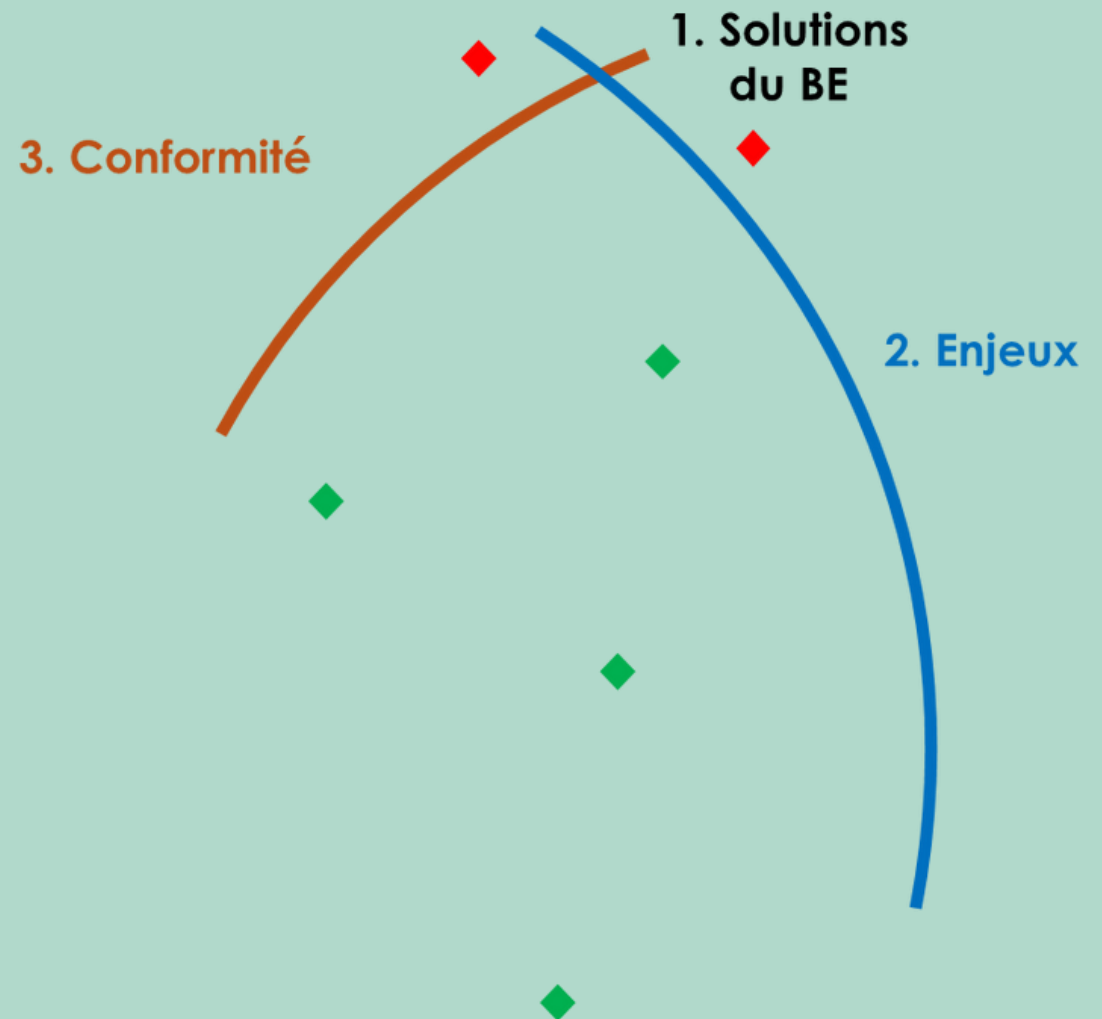
◆ **1. Solutions du BE:** Aléa résiduel, délai, difficulté de réalisation, coût, sobriété environnementale, durabilité, insertion paysagère, etc.

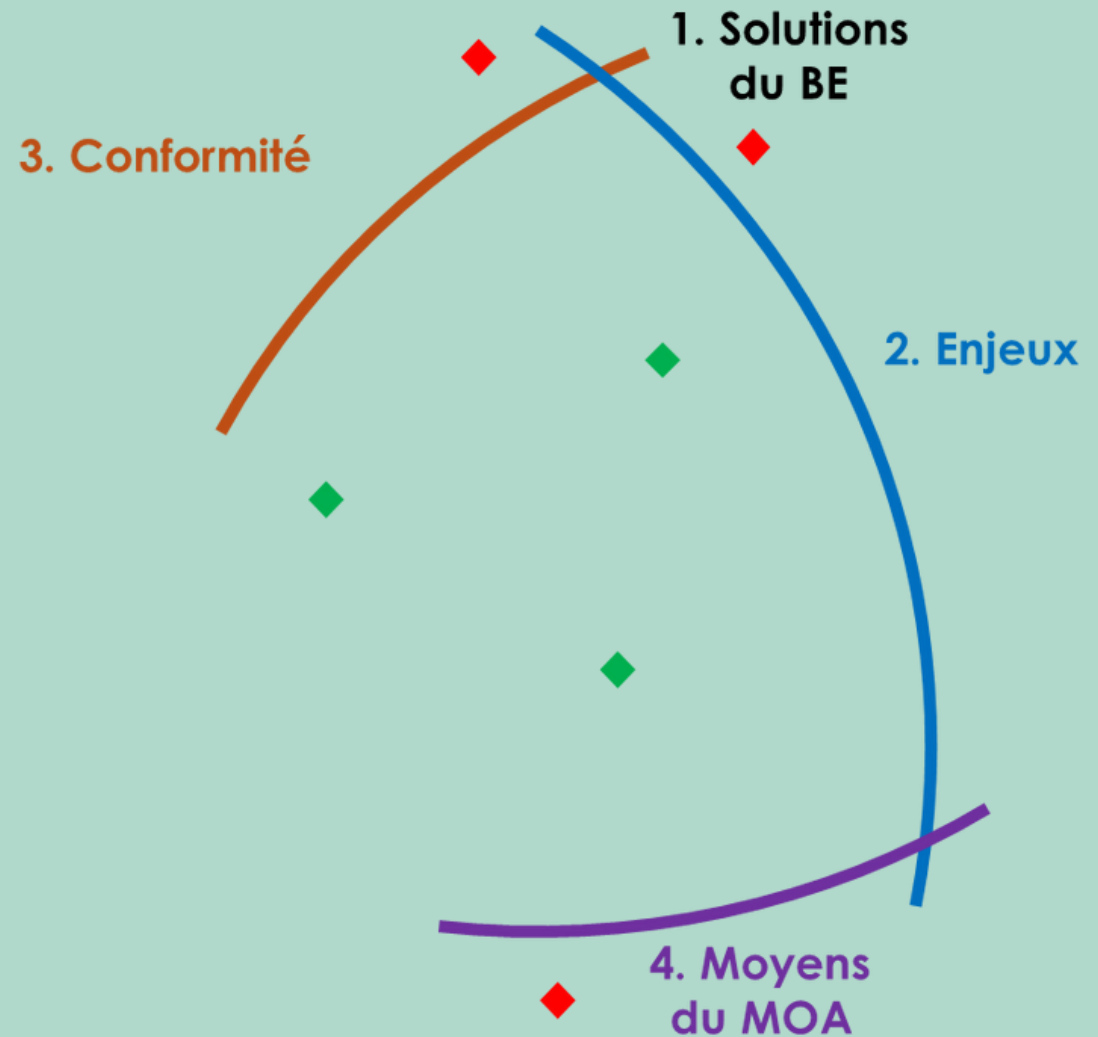
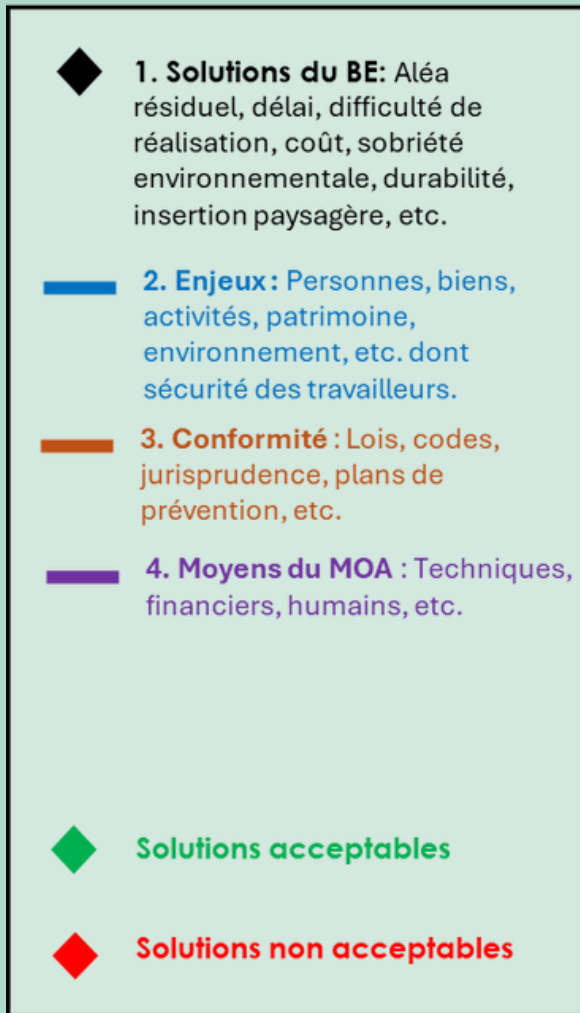
— **2. Enjeux:** Personnes, biens, activités, patrimoine, environnement, etc. dont sécurité des travailleurs.

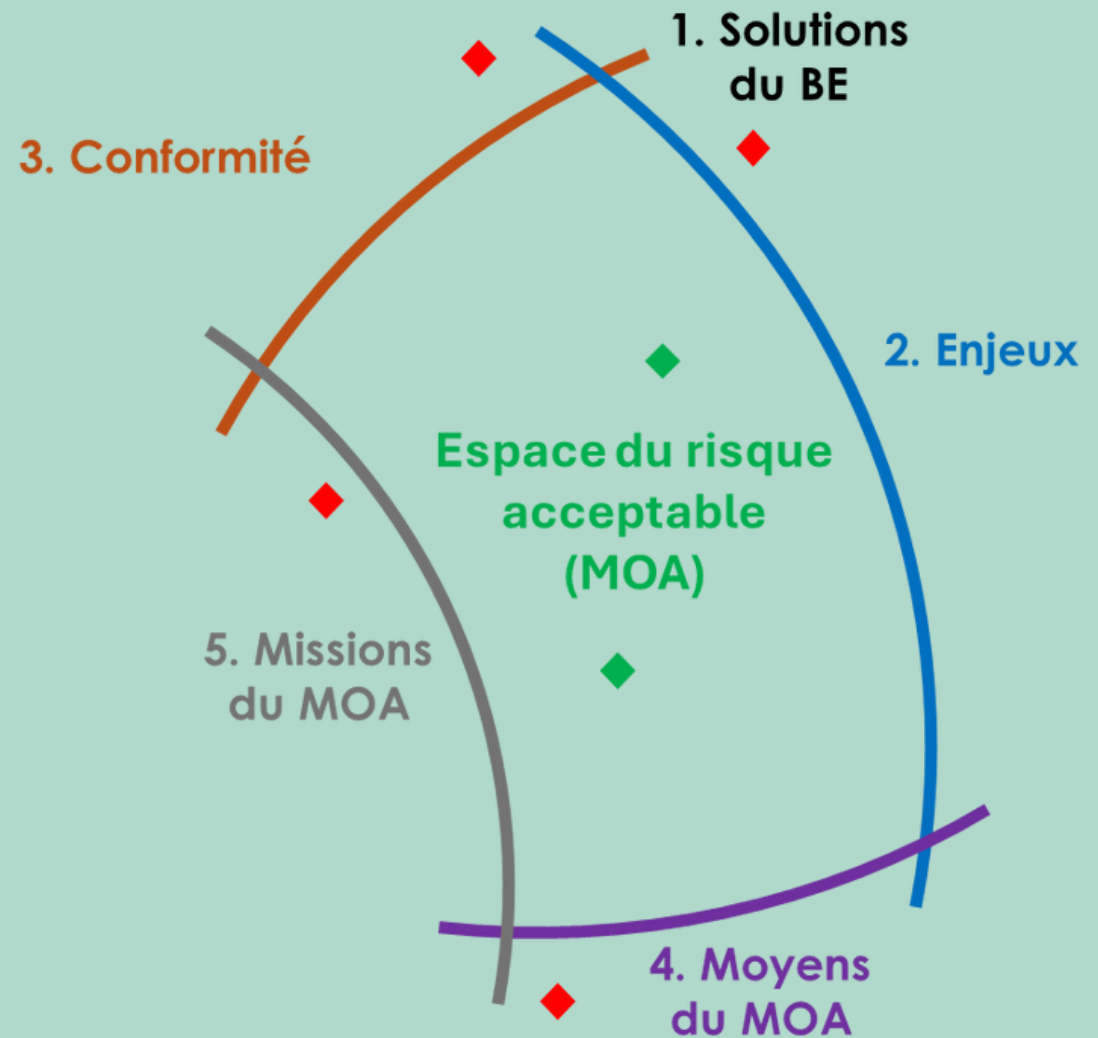
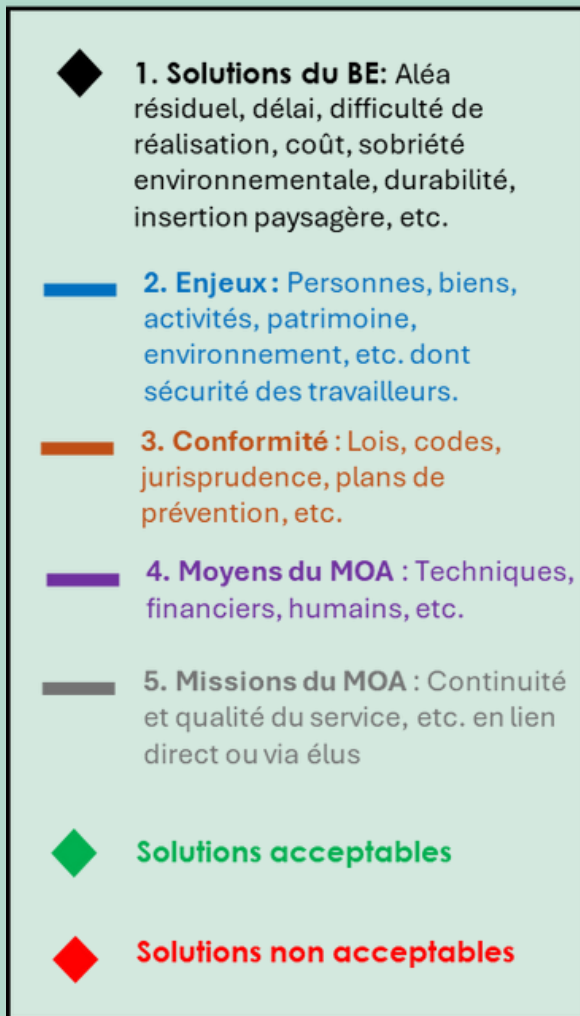
— **3. Conformité:** Lois, codes, jurisprudence, plans de prévention, etc.

◆ **Solutions acceptables**

◆ **Solutions non acceptables**







PROBLÉMATIQUE N°1 :

Comment traiter chaque classe de contraintes ?

PROBLÉMATIQUE N°2 :

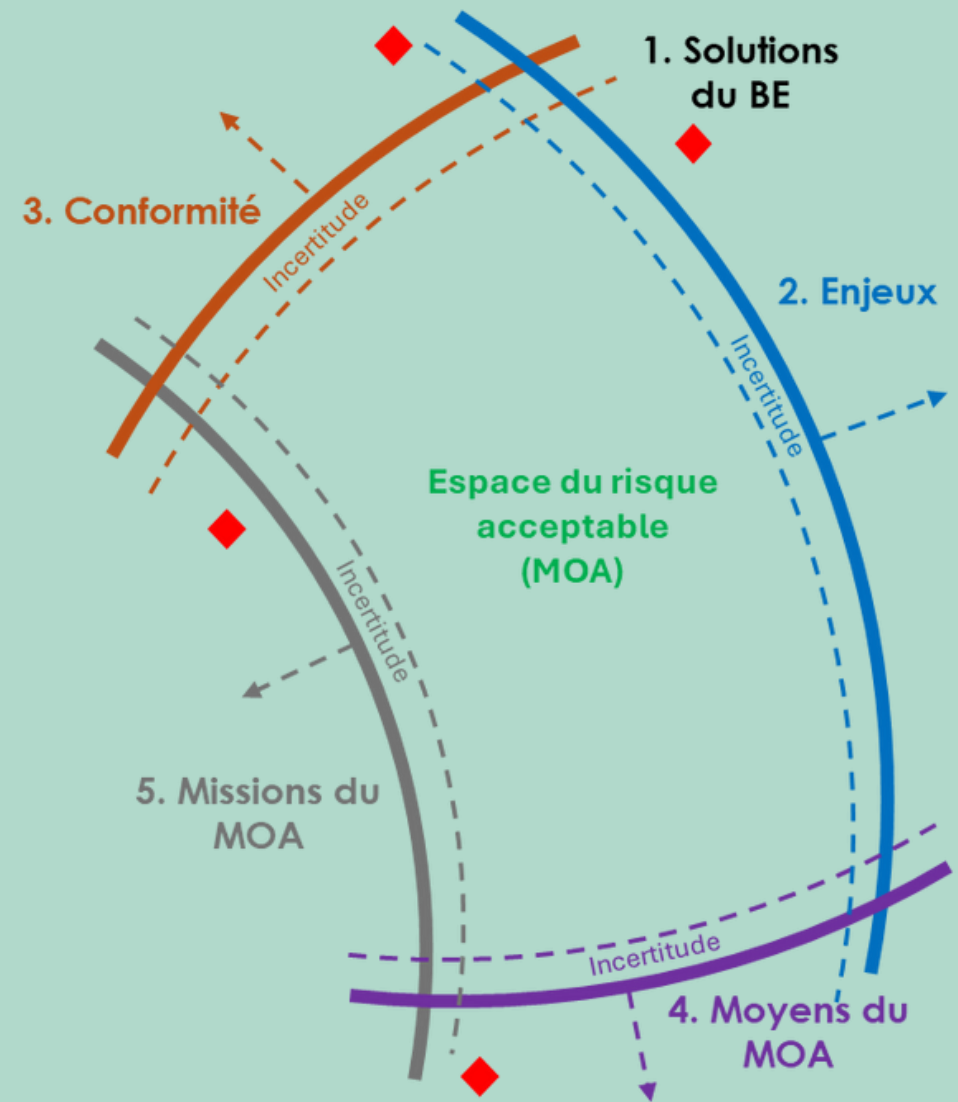
Quelles incertitudes sur chaque classe de contraintes ?

PROBLÉMATIQUE N°3 :

Quels arbitrages réaliser entre les différentes solutions ?

PROBLÉMATIQUE N°4 :

Quelles marges de manœuvre vis-à-vis de chaque classe de contrainte ?





QUELLE HABITABILITÉ DES TERRITOIRES ALPINS ?

**Entre dialogue citoyen et protection des risques naturels,
peut-on aboutir à la construction d'une solution
collectivement acceptable**